



# 10 PROPOSITIONS POUR VAINCRE LE TERRORISME AU NIVEAU DE L'UNION EUROPÉENNE



*Une politique de lutte contre le terrorisme fructueuse  
ne se mesure pas à l'aune du nombre croissant d'attentats déjoués,  
mais à la baisse du nombre d'attentats à déjouer  
(résilience)*

Les derniers résultats de l'Eurobaromètre (enquête 89.2, mai 2018) montrent que la lutte contre le terrorisme arrive en tête des priorités des citoyens européens (49 %) qui réclament explicitement une intervention renforcée de la part de l'Union dans ce domaine (77 %). En effet, la vague d'attentats terroristes qu'a connue l'Europe depuis les années 2000 a coûté la vie à de trop nombreux citoyens innocents. Ce fut un choc pour nos sociétés et un bouleversement brutal alors qu'il règne une paix relative sur notre continent. Aucun pouvoir ne peut prétendre garantir l'éradication de la menace terroriste; l'Union devrait néanmoins mettre tout en œuvre pour protéger ses citoyens contre le terrorisme et s'attaquer aux causes du terrorisme en s'appuyant sur des politiques fondées sur des éléments concrets. Nous pensons certes que les mesures concrètes antiterroristes les plus urgentes à prendre par l'Union portent sur l'amélioration de l'architecture de sécurité au sein des États membres et entre eux, mais nous estimons également qu'il est nécessaire d'adopter une stratégie et une réponse politiques globales, et ainsi œuvrer en faveur de sociétés qui privilégient la résilience et la cohésion, en mettant l'accent sur la prévention de la radicalisation.

Dans le cadre de la proposition budgétaire du groupe des Verts/ALE d'augmenter les moyens consacrés à la sécurité et à la justice, nous nous efforçons en outre d'obtenir une évaluation concrète du coût des mesures. Étant donné que la criminalité transnationale requiert des solutions et des mesures transnationales, il serait opportun que le budget de l'Union soutienne le renforcement des mécanismes, des structures, des instruments, des procédures et des agences de coopération transnationale déjà en place. Il convient également d'engager davantage de fonds à la lutte contre le terrorisme pour améliorer la qualité de l'échange d'informations, la protection et l'analyse des données. Nous sommes sceptiques quant à cette tendance qui veut que l'on réoriente les fonds alloués aux ressources humaines vers les ressources technologiques, la conséquence de politiques peu judicieuses de coupes budgétaires, de fascination pour la modernité et de l'illusion de la panacée. La sécurité a un prix, et les ressources humaines offrent une valeur ajoutée accrue.

Dans la période 2014-2020, l'Union a consacré, en moyenne, 2,5 milliards d'euros par an au domaine de la sécurité. Nous proposons une hausse de 4 milliards par an, soit 58 %. Globalement, nous préconisons de consacrer 40 milliards d'euros (2,2 % du CFP de l'après-2020) aux dépenses pour notre sécurité commune et notre justice au cours des dix prochaines années.

TITRE	DESCRIPTIF SOMMAIRE (ET COÛT POTENTIEL)
<b>STRATÉGIE COMMUNE</b>	<p>Certes, il est largement admis que les services de renseignement, de police et de justice doivent renforcer leur coopération, améliorer et systématiser le signalement d'activités terroristes, mais il n'existe pas de cadre européen solide en matière de sécurité intérieure. Des concepts de souveraineté périmés empêchent les services de renseignement nationaux de collaborer efficacement dans l'Union, au-delà de la coopération bilatérale. La défiance qui existe entre les services de renseignement nationaux doit faire place à une stratégie de sécurité intérieure européenne qui permette d'affronter ensemble les risques de sécurité majeurs rapidement et efficacement.</p> <p><b>Nous plaidons</b> en faveur d'une culture stratégique commune, notamment pour une qualification juridique commune et une rationalisation des listes communes sur les organisations terroristes. L'intensification des interactions transfrontières des services de renseignement et le rôle accru des stratégies de lutte contre le terrorisme impliquent également un contrôle parlementaire notable au niveau de l'Union.</p>
<b>UN BUREAU D'ENQUÊTE EUROPÉEN</b>	<p>La menace terroriste revêt manifestement un caractère transnational, mais la compétence en la matière reste principalement nationale, les agences européennes offrant un soutien et une coordination au niveau de l'Union. La décision d'établir un parquet européen, adoptée en 2017, soulignait la volonté d'accroître les pouvoirs d'enquête au niveau européen, afin de lutter contre la fraude transnationale, notamment dans le domaine de la fiscalité. Dans la mesure où priver les réseaux terroristes de leurs ressources financières joue un rôle fondamental pour prévenir la création de tels réseaux et les démanteler, <b>nous proposons</b> de renforcer les pouvoirs d'enquête dévolus au parquet européen et d'étendre son champ de compétences de manière à englober les missions en matière de lutte contre le terrorisme. En outre, des garanties solides devraient contrebalancer ses pouvoirs en ce qui concerne le traitement des suspects, les normes élevées en matière de détention provisoire dans toute l'Union européenne et le contrôle démocratique exercé en commun aux niveaux européen et national. Dans une étape ultérieure, un bureau d'enquête européen à part entière habilité à ouvrir et à conduire des enquêtes à l'échelle européenne pourrait voir le jour.</p> <p>(La proposition législative prévoit un budget relativement modeste pour le parquet européen, à savoir 2,5 millions d'euros en 2017 pour 24 membres du personnel, passant en 2020 à 16,1 millions d'euros pour 118 membres du personnel. Nous proposons de quintupler ce budget.)</p>
<b>MOINS DE DONNÉES, UNE PLUS GRANDE MOBILISATION HUMAINE</b>	<p>Dans le contexte du terrorisme, les services de renseignement accomplissent un travail crucial pour défendre les régimes démocratiques. <b>Nous prônons</b> une «surveillance ciblée» motivée par des soupçons sérieux, grâce au renforcement des capacités humaines à traiter et à analyser les renseignements collectés et à y réagir. L'évolution des technologies est certes synonyme de gains d'efficacité potentiels, mais il en découle aussi une multiplication des problèmes. Les réponses politiques fondées sur une surveillance de masse et une suspicion généralisée sont inefficaces et compromettent ce qui définit une société ouverte respectueuse de la liberté, de la vie privée et de la présomption d'innocence. <b>Notre volonté est également</b> d'approfondir et d'étendre la coopération indispensable entre les services des États membres afin de s'orienter vers un échange d'informations obligatoire dans des zones à risque et un système d'alerte précoce. <b>Nous soutenons</b> l'interopérabilité, pour autant qu'elle facilite l'accès aux bases de données auxquelles les personnes concernées avaient déjà accès. <b>Nous exigeons</b> que la formation soit renforcée dans le domaine des droits de l'homme et des libertés individuelles, ainsi que l'adoption de processus plus judicieux pour éviter tout abus et protéger efficacement les lanceurs d'alerte.</p> <p>(Pas de fonds supplémentaires au niveau de l'Union, car ces aspects relèvent en priorité de la compétence des États membres)</p>
<b>PROGRAMME ERASMUS POUR LA POLICE ET LES OFFICIERS DE POLICE JUDICIAIRE</b>	<p>De plus, répondre plus fermement à la criminalité transnationale suppose que l'on s'efforce d'adopter une culture européenne commune en matière répressive et de partager une conception commune de la sécurité intérieure au niveau de l'Union.</p> <p><b>Nous proposons</b> de mettre en place un programme spécial conçu pour les officiers de police sur le terrain, de préférence les officiers jeunes et de rang inférieur, qui leur permette d'intégrer des équipes communes d'enquête dans d'autres États membres de l'Union au moins une fois au cours de leur carrière. Europol et Eurojust pourraient assumer la coordination de ces équipes communes d'enquête qui travailleraient ensemble dans le cadre d'affaires criminelles transfrontières et sur des phénomènes de criminalité semblables dans toute l'Europe. Cela permettrait aux officiers jeunes et de rang inférieur qui n'ont peut-être jamais collaboré avec leurs homologues d'autres États membres d'acquérir une expérience supplémentaire et d'observer les bonnes pratiques sur la manière de lutter plus efficacement contre la criminalité transfrontière. Les professionnels qui sont sur le terrain seraient alors plus enclins à échanger spontanément des informations avec leurs homologues d'autres États membres de l'Union. Par la suite, ce programme pourrait être étendu à d'autres agents de sécurité et pénitentiaires.</p> <p>(2 millions d'euros par an dans le cadre du projet pilote et des actions préparatoires pour la période 2019 2020/21/22. À compter de 2021/22/23, 20 millions d'euros par an seraient alloués à ce programme, contre, à titre comparatif, 50 millions d'euros par an alloués au programme Erasmus «enseignants» (28 millions d'euros pour l'enseignement à l'étranger et 22 millions d'euros pour la formation)).</p>

<p><b>ROMPRE LE LIEN ENTRE CRIMINALITÉ ET TERRORISME</b></p>	<p>Les besoins financiers et certains types de comportements expliquent le fait que les réseaux terroristes aient toujours entretenu des relations ambivalentes avec les milieux criminels. Il s'avère néanmoins qu'au cours de la dernière décennie, des études et des enquêtes approfondies mettent en avant de nouveaux éléments: la fusion des milieux criminels et terroristes, deux mondes recrutant dans le même réservoir de personnes, d'où un chevauchement des activités. L'analyse des profils des terroristes et des terroristes potentiels montre un schéma récurrent de délinquance et souvent un passage par la case prison dans leur cheminement vers la violence.</p> <p>C'est pourquoi <b>nous préconisons</b> des travaux approfondis d'analyse et de recherche sur les liens existant entre activités terroristes et activités criminelles qui permettent d'accéder à des sources de financement (trafics de drogue, vols, etc.), à des recrues ainsi qu'aux réseaux de fournisseurs d'armes. À cet égard, il convient d'élaborer des stratégies qui se concentrent sur un engagement au niveau local afin de renforcer la résilience sociale et la cohésion communautaire.</p>
<p><b>SUIVI DES CIRCUITS FINANCIERS</b></p>	<p>Il est capital de tarir les sources de revenus destinés aux activités terroristes et, plus particulièrement, aux djihadistes; dès lors, l'Union devrait contrôler les financements occultes émanant de particuliers, de fondations, d'États et d'autres réseaux de nature privée. Outre une mise en œuvre rapide et complète de la directive sur le blanchiment de capitaux dans tous les États membres, <b>nous demandons</b> une certification de traçabilité et une pénalisation pour faciliter le respect de l'embargo commercial contre les réseaux djihadistes, notamment en ce qui concerne l'importation d'antiquités et de biens culturels et d'autres moyens commerciaux, comme en atteste le cas Lafarge; <b>nous exigeons</b> de mettre davantage de moyens à la disposition des cellules nationales de renseignement financier (CRF) et de transformer le réseau informel des CRF existant jusqu'ici en une CRF européenne; <b>nous sommes également en faveur</b> d'un système de suivi plus rigoureux et plus efficace, afin de veiller à ce que toutes les associations religieuses et culturelles et toute entité analogue offrent une totale transparence quant aux fonds provenant de l'extérieur de l'Union dont elles bénéficient.</p> <p>La CRF européenne devra être dotée de fonds supplémentaires issus du budget de l'Union; ces coûts seront néanmoins compensés par les économies réalisées au niveau national, à la suite du transfert des missions accomplies par les CRF nationales. La mise en commun de ressources pourrait également permettre quelques économies à long terme pour le dispositif mondial de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.</p>
<p><b>UN CONTRÔLE DES ARMES PLUS RIGOREUX</b></p>	<p>L'accès aux armes à feu et aux composants d'engins explosifs joue d'évidence un rôle capital dans l'organisation d'attentats terroristes et explique les effrayantes statistiques aux États-Unis. Dans l'Union, les groupes extrémistes violents doivent souvent se tourner vers des réseaux criminels pour acquérir des armes, à l'instar des assaillants de Charlie Hebdo. Il ne faut pas oublier qu'il existe également des irrégularités dans le cadre d'acquisitions légales. Nous avons appris récemment que l'Arabie Saoudite envoyait les armes exportées par les États membres de l'Union (et au-delà) à des groupes djihadistes en Syrie; il s'ensuit que, d'une certaine manière, l'Europe lutte contre le terrorisme chez elle et l'alimente (au moins par négligence) à l'étranger; pire encore, ce n'est qu'une question de temps avant que ces armes se retrouvent entre les mains de cellules terroristes établies dans l'Union; la boucle serait ainsi bouclée.</p> <p>L'utilisation civile d'armes automatiques et semi-automatiques devrait être totalement interdite, d'où <b>notre exigence</b> d'un durcissement des règles du marché intérieur en ce qui concerne l'acquisition et l'utilisation d'armes à feu, d'explosifs et de produits chimiques entrant dans leur composition. <b>Nous estimons qu'il est nécessaire</b> de remettre à plat la politique d'exportation de l'Union et, en particulier, d'interdire l'exportation d'armes vers des pays entretenant des relations ambiguës avec des groupes terroristes dans le monde; <b>nous exigeons</b> un organe de contrôle pour assurer le suivi de la mise en œuvre des critères d'exportation par les États membres; en outre, au niveau du Parlement européen, <b>nous exigeons</b> l'instauration de structures appropriées pour un contrôle permanent dans le but de nous assurer que les États membres respectent la position commune de l'Union sur les exportations d'armes.</p>

<p><b>REPENSER NOS PRISONS</b></p>	<p>Des études et des rapports montrent la propension des prisons à se transformer en microcosmes où se côtoient criminalité et terrorisme, le terreau du recrutement et de la mise en réseau. Souvent surpeuplées, à quoi s'ajoutent des conditions de détention déplorables, les prisons sont des milieux dangereux dans lesquels l'absolue nécessité d'appartenir à un «clan» est propice à la formation de groupes radicaux, qu'ils soient religieux ou politiques, tels que l'extrême droite. De plus, il est possible que les conditions d'incarcération difficiles alimentent le sentiment de révolte qui peut conduire les petits délinquants à se radicaliser, voire à succomber à l'extrémisme violent. Un autre problème réside dans le fait que les stratégies de ségrégation ne sont pas plus efficaces que les politiques favorables aux unités ouvertes ; lorsqu'il s'agit de radicalisme djihadiste violent, l'expérience montre que la possibilité d'entretenir des contacts avec des imams ordinaires réduit les risques de voir s'organiser des cellules religieuses radicales. Les prisons sont censées remettre les criminels et les terroristes dans le droit chemin, et non pas se transformer en centres d'entraînement.</p> <p><b>Nous défendons l'idée</b> selon laquelle, au lieu d'investir des milliards dans la technologie et les bombes, il serait préférable de consacrer quelques millions à humaniser les prisons afin de parvenir à une véritable réhabilitation et à une réforme personnelle. Un personnel suffisant et de qualité est une priorité, et <b>nous proposons</b> une contribution de l'Union, afin d'améliorer la formation du personnel sur les questions liées à l'extrémisme violent et aux menaces terroristes potentielles. <b>Nous prôtons</b> également l'harmonisation par le haut des conditions de détention préventive et exigeons un renforcement des moyens d'action en faveur de la justice des mineurs, tout comme des solutions de substitution à la prison plus avisées. Enfin, dans le même ordre d'idées que le programme Erasmus «officiers de police judiciaire» que nous proposons, <b>nous estimons</b> que l'Union devrait faciliter la collecte et l'échange de meilleures pratiques entre les agents pénitenciers.</p> <p>(100 millions d'euros par an dans le prochain CFP, soit 700 millions d'euros)</p>
<p><b>INVESTIR DANS LA RÉSILIENCE</b></p>	<p>Selon divers calculs, «la guerre mondiale contre le terrorisme» a coûté des milliers de milliards en interventions militaires variées et autres programmes militaires, avec au bout du compte des résultats contestables. Cet argent aurait pu être investi de bien d'autres manières. <b>Nous préconisons</b> d'urgence d'inverser cette tendance qui dure depuis une décennie, à savoir le désengagement dans l'éducation et les services publics et les infrastructures de base, qui donne à des populations et à des communautés entières le sentiment d'avoir été physiquement, politiquement et socialement abandonnées par la majorité. Même si les principaux acteurs se trouvent majoritairement dans les États membres (autorités locales, organisations de la société civile, professionnels «en première ligne»), l'Union peut apporter sa contribution. <b>Nous estimons</b> que le respect scrupuleux des libertés fondamentales et des droits individuels est essentiel pour prévenir le terrorisme et la violence politique, puisqu'ils nous protègent des politiques de surveillance plus néfastes que bénéfiques et des effets indésirables de la stigmatisation et des croyances autoréalisatrices. Respect et renforcement des recommandations du réseau européen de sensibilisation contre la radicalisation (RAN): <b>nous préconisons</b> l'europeanisation des bonnes pratiques et des normes communes établies, en particulier à l'égard de ceux qui reviennent, comme précisé dans les principes de Malte pour la réintégration des combattants terroristes étrangers de retour. Finalement, <b>nous proposons</b> d'établir un service civil transfrontalier obligatoire pour tout citoyen européen âgé entre 18 et 25 ans. D'évidence, l'éducation doit devenir un véritable outil pour lutter contre tous les processus de violence extrémiste et de radicalisation violente; il faudra éviter le message institutionnel et favoriser plutôt un processus visant à découvrir, explorer, engager et confronter l'histoire, les civilisations, les cultures, les idéologies et les religions.</p> <p>(À chaque euro consacré à des mesures de sécurité et des opérations extérieures doit correspondre un euro engagé dans la cohésion sociale, la prévention de la violence et des programmes d'éducation.)</p>

Outre ces neuf mesures concrètes, quelques mesures d'envergure générale s'imposent, à notre avis, sur la scène internationale pour répondre aux conflits interminables qui déstabilisent des régions entières, alimentent la violence et la souffrance, et apportent malheureusement de l'eau au moulin des nombreux messages terroristes.

<p><b>UNE COOPÉRATION INTERNATIONALE FONDÉE SUR L'ÉTAT DE DROIT</b></p>	<p>Depuis les attentats du 11 septembre, la menace terroriste mondiale a été principalement abordée aux niveaux international et transatlantique, ce qui a débouché sur des actions militaires hasardeuses et souvent plus pernicieuses que salutaires, des exécutions extrajudiciaires souvent à l'aide de drones armés, des programmes illégaux de restitution et d'incarcération attribuables à de puissants organismes, en violation flagrante des droits de l'homme et des droits fondamentaux, y compris du droit humanitaire. Une composante structurelle de ces efforts internationaux en matière de lutte contre le terrorisme a été la coopération, officielle ou dans le secret le plus total, avec des dictatures et leurs services de sécurité, dont on sait qu'ils torturent systématiquement les personnes suspectées de terrorisme. Le Conseil de l'Europe, la Cour européenne des droits de l'homme, mais également le Parlement européen, par l'intermédiaire de sa commission temporaire sur l'utilisation présumée de pays européens par la CIA pour le transport et la détention illégale de prisonniers, ont enquêté sur ces dérives à grande échelle et systématiques, auxquelles ont d'ailleurs été mêlés certains États membres de l'Union. Afin d'éviter de reproduire les erreurs passées et grâce à l'engagement du groupe des Verts/ALE, depuis 2014, l'Union a financé une coopération en matière de lutte contre le terrorisme dans le cadre de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix, il est indispensable de respecter les orientations opérationnelles spéciales et précises en matière de droits de l'homme et d'adopter une approche stricte de la justice pénale, ce qui exclurait toute coopération avec des dictateurs recourant à la torture. <b>Notre volonté</b> étant de rendre la lutte internationale contre le terrorisme effective et efficace, elle doit être menée dans le plein respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, couplé à un contrôle démocratique et judiciaire. <b>Nous proposons</b>, par exemple, une évaluation approfondie du bilan des partenaires de l'Union en ce qui concerne les droits de l'homme avant d'envisager toute coopération dans le domaine du renseignement ou tout échange d'informations avec des pays tiers.</p>
---	---